Ayant été nommé commissaire pour l'examen d'une observation sur la fistule lachrimale, envoyée à l'Académie par Mr. Curade chirurgien juré à Avignon et ancien démonstrateur en Anatomie et en Chirurgie dans l'Université de cette ville; j'ay lu avec attention cette observation. L'Autheur y fait mention d'une fistule lachrimale, qui outre un ulcere calleux qui subsistoit depuis trois mois se trouvoit compliquée de carie non seulement à l'os unguis mais aussi à l'apophyse nasale du maxillaire. Mr. Curade a employé le cautere actuel avec les precautions necessaires pour ~~empecher~~ prevenir l'eraillement de la paupiere inferieure, le larmoyement n'a

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE
BIBLIOTHÈQUE

point suivi la guerison de cette fistule, il
doit cet avantage pour le malade au soin
quil a pris de faire de frequentes injections
par les points lacrimaux. cet habile chirurgien
pense que le conduit nazal a été conservé dans
par l'attention quil a eu de l'entretenir par une sonde de plomb
son etat naturel, et que la lymphe lacrimale
apres la guerison de la fistule a repris sa route
ordinaire, ce que lon a de la peine a se persuader
a raison de la destruction du sac lacrimal
qui couvroit les os sur lesquels le cautere actuel
a été appliqué, ne pourroit-on pas dire que los
unguis ayant été detruit par la carie et par laction
du cautere actuel a laissé une ouverture laquelle
repondant dans le nez a facilité lecoulement de
la lymphe lacrimale, au reste cette observa-
tion m'a paru meriter qu'on en fit usage
dans les memoires de l'Academie.
a paris ce 3e octob. 1743. Verdier.